

FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

La demi-pension est un service facultatif proposé aux élèves et aux personnels de l'établissement.
La demi-pension est ouverte du lundi au vendredi, tous les jours ouvrables de l'année scolaire de 11h30 à 13h15.

I – MODALITES D'INSCRIPTION 2023.2024

Les dossiers d'inscription sont à déposer complets auprès de l'intendance, **avec un chèque de 40 euros (minimum)**, à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Albert Einstein.

II – TARIFICATION ANNEE 2023.2024

La tarification sociale basée sur les ressources des familles est mise en œuvre par le Conseil Régional d'Ile-de-France. **Tarification au quotient familial** selon une grille tarifaire de 10 tranches :

tranche	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Q.F	≤ 183 €	≤ 353 €	≤ 518 €	≤ 689 €	≤ 874 €	≤ 1 078 €	≤ 1 333 €	≤ 1 689 €	≤ 2 388 €	> 2 388
Tarif 22-23	0.50 €	1.74 €	1.94 €	2.15 €	2.35 €	2.56 €	2.76 €	3.07 €	3.58 €	4.09 €

La présentation de l'**attestation de paiement CAF** où figure l'enfant est obligatoire lors de l'inscription. Sans ce document, le repas est facturé au tarif maximum (**4,09 euros**)

III – ACCES A LA DEMI-PENSION

L'accès se fait sur réservation et nécessite un crédit suffisant.
Les élèves se présentent, obligatoirement, avec leur badge.

**IV – PAIEMENT**

- **PAR CARTE BANCAIRE** : Via l'ENT, www.monlycee.net, ou le site du lycée sur l'application réservation de repas ALISE
- **PAR CHÈQUE ou ESPÈCES** : **A l'intendance**, chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Albert Einstein
- **Identifiant et mot de passe** : Les élèves réinscrits gardent leur identifiant et mot de passe. Pour les nouveaux inscrits : L'identifiant et le mot de passe seront envoyés aux familles (documents remis aux élèves et mail à la rentrée)

V – LA RESERVATION DES REPAS EST OBLIGATOIRE

- **Les réservations peuvent se faire un mois à l'avance et jusqu'à la veille minuit.**
 - Les annulations de réservation peuvent se faire jusqu'à la veille minuit.
 - **En ligne via l'ENT ou le site du lycée**: <http://www.lyc-einstein-ste-genevieve.ac-versailles.fr/>, icône "toque verte" Réservation Repas ALISE.
 - **Aux bornes de réservation**, avec le badge (hall d'entrée et au 2ème étage près de la vie scolaire)
- RAPPEL : Un repas réservé est un repas payé : Le repas réservé est préparé par la cuisine, et sera facturé même s'il n'est pas consommé.**

↓ Coupon à remettre à l'intendance avec l'attestation de paiement CAF et le chèque ↓

✂-----

DEMANDE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

NOM :

PRENOM :

NIVEAU (pour 2023/2024) :

CHEQUE DEPOSE: oui nonPHOTO* : oui nonAttestation paiement CAF : oui non

*(uniquement pour les nouveaux élèves) la carte de lycée est à conserver d'une année sur l'autre

Date :

Signature des parents :